CONTRAT DE LOCATION SALLE
DOMAINE DE LA BEGUDE

Ce contrat est établi entre la Société PACIFIC COTE D'AZUR
DOMAINE DE LA BEGUDE, sise au N° 4876 RD 562, 83400 FAYENCE
Portable : 06 08 06 72 34 – domainedelabegude@wanadoo.fr
www.domainedelabegude.com et www.location-salle83.fr

ET : **Mr et Mme**

Domicilié à :

Tél : Port :

Email :

1) EVENEMENT :

➔ Date : / / 2025
➔ Nombre de personnes occupant la salle :
➔ **Les Tarifs et les Options** :

(En fonction du nbres de pers le jour de l'évènement) Enfants comme adultes sont comptabilisés. Choisir votre ligne et entourez les options souhaitées.
Voir le tableau ci-dessous. **Montant Total :** Soit EUROS

(FORFAIT SALLE MINIMUM de 1600 euros, Sauf le 31 Décembre 1750 Euros).

Personnes	La Salle	Lendemain	Piscine	Vaisselle	Cuisine	Chapiteau
-40Pers	***1600 €***	***250 €***	***150 €***	***110 €***	***150 €***	***200€/Pièce***
-50Pers	***1700 €***	***250 €***	***150 €***	***110 €***	***150 €***	***200 €/Pièce***
-65Pers	***1850 €***	***300 €***	***200 €***	***120 €***	***180 €***	***200 €/Pièce***
-80Pers	***2000 €***	***350 €***	***250 €***	***130 €***	***190 €***	***200 €/Pièce***
-95Pers	***2150 €***	***400 €***	***300 €***	***140 €***	***200 €***	***200 €/Pièce***
-110Pers	***2300 €***	***450 €***	***350 €***	***150 €***	***220 €***	***200 €/Pièce***

QQ Exemples : Si vous êtes -95 personnes avec le lendemain, l'accès Piscine, avec Vaisselle, cuisine et sans chapiteau. (2150+400+300+140+200) = 3190 euros
Si vous êtes -65 personnes avec le lendemain, l'accès Piscine, avec Vaisselle, cuisine et sans chapiteau. (1850+300+200+120+180) = 2650 euros
Si vous êtes -40 personnes avec le lendemain, l'accès Piscine, avec Vaisselle, cuisine et sans chapiteau. (1600+250+150+110+150) = 2260 euros

2) MENAGE :

➔ Le ménage doit être fait par le locataire
Ou payé selon l'état de la salle : Tarif en vigueur = 30 € de l'heure

3) MONTANT CAUTION :

➔500 EUROS en espèces payable d'avance à la prise en charge de la salle et restituée au départ, déduction faite éventuellement des détériorations occasionnées, des objets manquants et du nettoyage selon l'état des lieux.

4) ATTESTATION D'ASSURANCE :

Avertir votre assureur de l'événement, (gratuit dans la plupart des cas)
Fournir l'attestation de responsabilité civile.

5) PRISE EN CHARGE DE LA SALLE ET DE LA CUISINE :

➔ La salle peut être prise la veille de l'évènement à partir de 9 h, jusqu'à 19 h
Afin d'approvisionner les réfrigérateurs et de décorer la salle.
➔ Possibilité de brancher une sono dans une salle prévu à cet effet.
L'équipement de la sonorisation devra être adapté à la dimension de la salle pour ne pas créer de nuisance sonore selon la législation en vigueur.
➔ Le jour de l'évènement, la fête peut durer jusqu'à 4 heures du matin mais la musique devra être baissée de façon conséquente ou certaines portes et fenêtres seront fermées à partir de 11H30 afin de préserver la tranquillité des résidents et selon la législation en vigueur.

6) EQUIPEMENTS DE LA SALLE ET DE LA CUISINE : Tarif en fonction du Nombre de personnes (Voir le tableau en première page)

➔ **<u>Supplément utilisation de la cuisine forfait de 150 à 220 euros.</u>**
Une cuisine professionnelle de 49 M2 pour orchestrer vos repas.

- Cinq frigos pour le stockage de toutes vos denrées alimentaires.
- Une machine à Glaçons
- Deux pianos de cuisson.
- Deux Gaz pour faire vos cuissons.
- Deux fours (un Gaz et un électrique)

Gaz en Bouteille non inclus…..A voir ensemble selon vos besoins.

- Deux fours micro-ondes
- Salamandre
- Deux étuves de petite taille.

- Un espace plonge équipée (Machine à laver et d'un double évier en inox)

➔ **<u>Supplément utilisation de la vaisselle forfait de 110 à 150 euros.</u>**
(sur demande la vaisselle : assiettes, verres, couverts).
Un inventaire sera signé par le locataire.
➔ **<u>Utilisation en Extérieur</u>** : Supplément pour **<u>la location des chaises Blanches soit 1 euro pièce</u>**. Et les rendre nettoyées !!!
➔ **<u>Supplément Le lendemain Forfait de 250 à 450 Euros</u>**
➔ **<u>Supplément Accès Piscine Forfait de 150 à 350 Euros</u>**
➔ **<u>Supplément « aucun Gîte réservé » Forfait de 500 Euros</u>**, Ce supplément est toutefois possible d'être annulé en partie ou totalement dans le cas où vous louez des logements dans le Domaine de la Bégude.
Exemple : Un logement loué vous permettra d'avoir une remise de 10% sur cette option unique. Ex : Cinq Logements 50% de remise sur cette option, et à partir de 10 logements réservés sur le domaine, ceci vous permettra l'annulation de ce supplément de 500 euros.

➔ Inclus dans le tarif :
-- La salle de 90 M2 est aménagée de tables rectangulaires ou rondes avec les chaises. Soit : 5 Tables Rondes d'un diamètre de 180 pour 12 personnes maxi, + 6 Tables Rondes d'un diamètre de 152 pour 8 personnes.
-- Double sanitaires avec sas.
--Ainsi qu'une terrasse de 90 M2.
--Incluse Piste de danse en plus de 60 m2 (pour les événements de plus de 65 Pers Gratuit).

7) MONTANT ARRHES :

➔ **<u>50 % du montant total payable le jour de la réservation,</u> (non remboursées en cas d'annulation)** Soit = Euros

8) HYGIENE ET PROPRETE :

➔ Interdiction de fumer dans salle
➔ Les mégots doivent être éteints soigneusement dans les cendriers placés sur la terrasse et non pas jetés au sol afin de respecter les lieux et la nature environnante
➔ Les poubelles sont situées à l'entrée de la Résidence et tous les détritus doivent y être déposés dans des sacs poubelles à la fin de la manifestation.
De plus, il est obligatoire de faire le tri du verre et du plastique durant votre séjour. La direction du Domaine de la Begude se réserve le droit de conserver la totalité de la caution en cas de non-respect des règles.
➔ Règlement de la Piscine : Horaire d'ouverture 9H à 20H

La piscine n'étant pas surveillée, nous prions les parents de bien vouloir accompagner les enfants de moins de 15 ans, même s'ils savent nager.
Un accident est si vite arrivé !!!! Le Bailleur décline toute responsabilité éventuelle.

Vous êtes priés d'informer vos invités du règlement de la Piscine.

Indiquer le Nom du responsable :

- De vous déchausser à l'entrée et de laisser vos chaussures de chaque côté de l'escalier dans le gazon
- De tremper vos pieds dans le pédiluve à chaque fois que vous entrez en piscine.
- De vous doucher obligatoirement avant chaque baignade (de la tête aux pieds)
- **Interdits en piscine** : Les contenants en **Verre**, les sodas, **l'alcool**, les chiens, de fumer (Toutes cigarettes même Vapotage), la nourriture en général (excepté l'eau en Bouteille plastique)
- La musique est interdite en Piscine.
- De ranger les transats utilisés et de les mettre en position horizontale lors de votre départ.
- Durant votre absence sur les lieux, il est interdit de laisser vos serviettes de bains sur les transats afin de les réserver.

La Direction vous remercie de bien vouloir transmettre ce règlement à vos invités afin d'appliquer ces règles de bonne conduite d'hygiène et sécurité.

- Tout manquement à ces règles entrainera la fermeture de la Piscine immédiate.

9) CHAPITEAU : Couvre une belle partie de la terrasse extérieure.

- **Tarif unitaire : 200 Euros**
- En stock deux chapiteaux de cette taille : Dimension : 8 Mts x 4 Mts pouvant accueillir 32 personnes par chapiteau.
- En stock trois chapiteaux de cette taille : Dimension : 4 Mts x 4 Mts pouvant accueillir 12 personnes par chapiteau.

Le tarif par chapiteau est de 200 euros (à l'unité)

10) L'INVENTAIRE :

➔ A signer le jour de la prise en charge de la salle.

(Tout matériel détérioré ou cassé devra être remboursé au retour des clés)

11) TARIFS des HEBERGEMENTS en Formule Hôtel

Le Domaine de la Begude pourra accueillir environ 60 Personnes.

Exemples : Pour un Mazet 2/4 Personnes 110 Euros la Nuitée.

A certaines dates, un minimum de nuitée par logement vous sera demandé.
Exemple en période estivale : en Juillet quatre nuitées et en Août 6 ou 7 nuitées.

Un petit rappel : La Formule Hôtel : sont inclus Draps, serviettes de toilette et ménage final selon le nbres de jour choisi.

+ Montant des Taxes de séjour Euros (soit 1,30/Pers de + 17 ans et Jour)

A certaines périodes, l'ensemble des gîtes sont indissociables du **Contrat de location de Salle**. C'est-à-dire, qu'ils doivent être intégrés en totalité ou en partie.

12) LE REGLEMENT DE LA PRESTATION

Le solde et la caution doit être payé à l'arrivée dans les lieux.

Fayence, le

« Bon pour acceptation »

Le locataire, Le bailleur,

Ps : Veuillez également parapher chaque page du contrat.